

Les soins de longue durée : Qu'attendons-nous !

The Council
on Aging
of Ottawa



Le Conseil sur
le vieillissement
d'Ottawa

La qualité des soins de longue durée (SLD) nous touche tous. Trop souvent, nous évitons d'aborder la question des SLD jusqu'à ce qu'une personne de notre entourage en ait besoin. La situation actuelle ne fonctionne ni pour les aînés, ni pour les aidants non rémunérés, ni pour les personnes en attente de SLD (qu'elles soient à l'hôpital ou chez elles), ni pour les personnes travaillant dans le secteur des SLD, ni pour les autres services du système de santé, qui doivent assumer la prestation des soins manquants. Le Conseil sur le vieillissement d'Ottawa (CSV) veut que la situation change au chapitre des soins de longue durée, tant à Ottawa qu'en Ontario, et partout ailleurs au Canada. **Qu'attendons-nous ?**

Notre vision

Les résidents bénéficiaires de SLD vivent dans un lieu sécuritaire, tout comme un chez-soi, où ils sont traités avec respect et dignité.

Pour que cette vision se concrétise :

- Le financement des SLD doit soutenir des niveaux d'effectifs pouvant satisfaire aux besoins de tous les résidents;
- Les temps d'attente doivent être garantis, et tous les obstacles qui entravent l'admission d'un résident en temps opportun doivent être éliminés; et
- Le secteur des SLD doit être respecté et reconnu comme une composante intégrale et vitale du système de santé et doit être abordable pour les résidents.

Le ministère de la Santé et le ministère des Soins de longue durée de l'Ontario définissent les foyers de SLD comme des lieux où les adultes peuvent vivre et recevoir :

- de l'aide dans presque toutes leurs activités quotidiennes;
- un accès à des soins infirmiers et à des soins individuels 24 heures sur 24.¹

Ces foyers sont régis par les deux ministères qui déterminent le nombre de lits de SLD disponibles en Ontario ainsi que l'emplacement de ces lits.

À Ottawa (dont le territoire englobe trois sous-régions centrales du Réseau local d'intégration des services de santé [RLISS] de Champlain), on compte

28 foyers de SLD abritant

4 488 lits réguliers de long séjour,

254 lits spécialisés de long séjour et

120 lits de court séjour.

En octobre 2019, **3 560** personnes attendaient de se voir octroyer l'un des

4 488 lits réguliers de long séjour.²

¹ Ministère des Soins de longue durée de l'Ontario (2019). *Aperçu des soins de longue durée*. Extrait de la page : ontario.ca/fr/page/propos-soins-de-longue-duree

Nos priorités pour les SLD



Procurer plus de soins

Accorder davantage de financement au personnel de soins directs - IA, IAA, PSSP et autres travailleurs de la santé - travaillant en SLD et établir un nombre minimal d'heures de soins consacrées au patient par chaque employé en fonction de la complexité des soins requis.



Prévoir des lits

S'assurer qu'il y a suffisamment de lits de SLD disponibles pour combler les besoins actuels et futurs et veiller à ce que tous les lits soient conformes aux normes ministérielles.



Porter attention aux aînés à risque

Surveiller tout obstacle qui réduit ou retarde l'accès aux SLD et l'accès aux soins dans la communauté.



Promouvoir l'innovation et la qualité

Réglementer et gérer les SLD de manière à encourager l'innovation et l'amélioration continue de la qualité des soins pour les aînés et le personnel.